

L'Office Cantonal des Véhicules (OCV) ouvrira ses portes aux citoyens le lundi 27 avril 2020.

IMPORTANT !

Comme il s'agit d'une première étape l'activité ne fonctionnera pas au même régime qu'avant le confinement.

L'accès au bâtiment administratif sera limité en nombre à 30 personnes maximum.

Par conséquent **M. Luca d'Avola**, chef de service, demande de **ne pas se rendre sur site durant les premières semaines de réouverture**, sauf en cas de nécessité absolue. **Un grand nombre de prestations peuvent être demandées et réalisées par mails ou par voie postale.**

Merci pour votre compréhension

